

NOUVELLES COMMUNALES

Aperçu des décisions du Conseil communal du 6 avril 2022

Le Conseil municipal a donné son accord de principe pour engager un.e stagiaire d'observation auprès de la structure d'accueil Snoopy, pour l'année scolaire 2022-2023.

Dans le cadre de la réalisation de la place centrale du nouveau quartier de Saint-Germain Centre, le Conseil municipal a adjugé les mandats suivants :

- architecte-paysagiste, au bureau Pass-age Alban Carron et Florent Lièvre, à Sion,
- ingénieur conseils CVSE, au bureau Waimed, à Savièse,
- ingénierie civile, au bureau Editech SA, à Ayent.

Le Conseil municipal a donné son accord pour la mise à l'enquête publique de l'aménagement de la rue du Stade et de l'arrêt de bus St-Germain Centre, en précisant que le tronçon de la rue du Stade concerné par le projet se situe entre le carrefour avec la RC60 et la bifurcation avec la route du Caro.

Le Conseil municipal a adjugé à la société Oiken SA, l'entretien et le contrôle des mâts et luminaires sportifs de la zone de détente et de sports de Oure.

Le Conseil municipal a décidé, dans le cadre du projet de valorisation volontaire du vignoble saviésan, d'accorder, pour chaque acte, une participation forfaitaire communale de CHF 200.--, à la condition que les dispositions fixées pour son obtention soient respectées. En complément, les extraits de cadastre et les attestations de zones seront délivrés gratuitement par notre service technique communal.

Le Conseil municipal a préavisé favorablement, pour l'année scolaire 2022-2023, les nominations de :

- Mme Céline Métrailler – pour les branches d'allemand et de français, pour un taux d'activité à 80%, auprès du cycle d'orientation,
- M. Julien Buchs - pour les branches de sciences et d'allemand, pour un taux d'activité à 50%, auprès du cycle d'orientation,
- Mme Salomé Roduit - pour l'enseignement spécialisé, pour un taux d'activité à 40%, auprès des classes Harmos et au cycle d'orientation.

Le Conseil municipal a adjugé à l'entreprise G'M Gamper, à Martigny l'aménagement intérieur du bus de l'animateur socio-culturel.

Le Conseil municipal a adjugé à l'entreprise Roland Beney, les travaux de génie-civil pour la modernisation et adaptation de l'éclairage public (remplacement des lampes à vapeur de mercure) de diverses routes (Drône et Granfin) et la remise à niveau de l'éclairage "passages piétons".

Le Conseil municipal a adjudgé à la maison DPE électrotechnique la motorisation et l'intégration dans la télégestion de l'écluse de répartition d'irrigation de Pragier-Dessus.

Le Conseil municipal a accepté la reprise du consortage d'eau d'irrigation des Raires, d'une surface de 55'000 m² et adjudgé l'entretien ordinaire annuel de ce périmètre, à savoir la mise en charge et la vidange, à l'entreprise Dubuis & Fils SA.

Le Conseil municipal a adjudgé l'entretien ordinaire annuel, à savoir la mise en charge et la vidange, à :

- Reynard Sanitaire-Ferblanterie SA, pour le consortage d'eau d'irrigation de la Soie, partiellement repris,
- Courtine & Héritier SA, pour le consortage de Grandfin.

Le Conseil municipal a adjudgé, dans le cadre de la réfection du réseau d'eau potable et la mise en place d'un réseau d'irrigation à Mossevron, les travaux de génie civil à l'entreprise Reco Services Sàrl et d'appareillage à l'entreprise Reynard Sanitaire-Ferblanterie SA.